

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi

Bachir Hichem BOUDJEMAA
Université de Tissemsilt - Algérie
bbachirhichem@gmail.com

Reçu: 16/11/2020,

Accepté: 02/01/2021,

Publié: 31/12/2021

Résumé : La liberté d'expression a toujours suscité de vifs débats dans différentes sphères sociales notamment lorsqu'elle se retrouve opposée à la religion et associée de fait à un discours désacralisant, voire blasphématoire. Dans cette contribution, il est question justement de cette liberté de remettre en question certains faits canoniques religieux à travers le genre de la fiction biographique. Le silence de Mahomet de Salim Bachi semble être le récit idéal pour mesurer d'abord l'élan postmoderne dont se réclame la production littéraire algérienne d'expression française mais surtout de relever l'importance de la généricité textuelle en tant que stratégie discursive.

Mots-clés : Fiction biographique, référentialité, dimension testimoniale, discours antireligieux.

Abstract: Freedom of speech has always sparked heated debate in different social spheres, especially when it is found opposed to religion and de facto associated with a desacralizing, even blasphemous speech. In this contribution, it is precisely this freedom to question certain canonical religious facts through the genre of biographical fiction. The Silence of Mahomet by Salim Bachi seems to be the ideal story to first measure the postmodern momentum claimed by the Algerian literary production of French expression but specially to note the importance of textual genericity as a discursive strategy.

Keywords: Biographical fiction, referentiality, testimonial dimension, anti-religious discourse.

Introduction

Si nous devons parler des fictions biographiques dans le paysage romanesque algérien francophone, le nom de Salim Bachi reviendrait avec insistance tant il est considéré comme l'un des « spécialistes » du genre textuel. Bachi a en effet multiplié les œuvres à caractère biographiques ces dernières années. Nous citerons à titre d'exemples : *Le Chien d'Ulysse* (2001) ; *La Kahéna* (2003) ; *Moi, Khaled Kelkal* (2012) ; et *Le Dernier Été d'un Jeune Homme*¹ (2013). Il est vrai que le genre biographique a été quelque peu « réhabilité » ces derniers temps comme l'a démontré François Dosse dans *Le Pari biographique* (cité par Jérôme Meizoz, 3-8, 2007) publié en 2005. La vague postmoderniste et la « réconciliation » entre historiens et romanciers ont redoré le blason du genre biographique et notamment de la fiction biographique. Il semblerait que Bachi s'inscrit dans cette vogue du renouveau de la biographie pour rebondir dans un champ littéraire de l'après-Urgence.

Lors de cette contribution nous nous intéressons à la fiction biographique à travers *Le Silence de Mahomet* publié aux éditions Gallimard en 2008. Ce roman raconte la biographie du prophète de l'Islam à travers le témoignage de quatre personnages narrateurs, Khadija sa première épouse, Abou Bakr son compagnon de toujours et le premier calife de l'Islam, Khalid Ibn el-Walid général de l'armée musulmane jusqu'au terme du califat d'Abou Bakr et enfin Aïcha l'une des épouses du prophète. Ces quatre personnages se succèdent pour raconter une étape de la vie de leur époux, ami et commandant. À partir de ce corpus, nous allons analyser la pratique biographique et son intérêt en tant que stratégie discursive sachant que ce genre textuel est un choix de l'auteur pour inscrire la Sira du prophète dans une perspective romanesque. Ainsi, notre recherche s'appuie sur les deux questions suivantes : quels sont les caractéristiques qui nous permettent de parler de fiction biographique quant au roman de Bachi et pour quelle finalité discursive ce genre textuel est-il adopté par l'auteur pour raconter la vie du prophète ?

Pour répondre à ce questionnement, nous commencerons d'abord par présenter brièvement les caractéristiques de la fiction biographique avant de nous intéresser à leur concrétisation dans *Le Silence de Mahomet*. Pour cela, notre réflexion s'articulera sur deux points distincts : la référentialité historique et la dimension mémorielle des quatre récits. Ces deux points serviront à mesurer la mise en pratique du genre textuel adopté par l'auteur

¹ Une biographie dédiée à Albert Camus.

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachì

tout en mettant en exergue la finalité discursive qui se dégage de ces caractéristiques biographiques.

1- La fiction biographique : une perspective postmoderniste

La question du genre a suscité un si grand nombre de travaux et de théories de la part des chercheurs et des analystes qu'il serait fastidieux de notre part d'en dresser une ébauche même succincte. Si toutefois nous en parlons au cours de notre travail, c'est que cette notion requiert, rappelons-le, une attention particulière par rapport à notre corpus en tant que scène énonciative. Ceci dit, la notion du genre est reliée à la notion de postmodernité, notamment à travers des notions comme l'hybridité générique et la multi-généricité. Puisque la littérature algérienne francophone s'inscrit dans une optique postmoderne après la période dite de l'urgence, nous parlerons de l'importance du genre pour une conception discursive étant donné que cela touche directement notre corpus et notre problématique. Selon Dominique Maingueneau, la notion de genre du discours est :

« Entendu[e] comme institution de la parole, dispositif de communication socio-historiquement déterminé : le journal, le guide touristique, la consultation médicale [...] » (Dominique Maingueneau, 69, 2014)

La définition illustre les changements qu'a connus la notion de genre, notamment à travers l'analyse du discours qui a étendu sa conception du texte littéraire à la seule prise de parole du locuteur. D'ailleurs, plusieurs auteurs refusent désormais de parler de genre mais plutôt de « généricité », un vocable qui se veut plus développée car englobant d'autres perspectives analytiques. Voici ce que déclare à ce propos Jean Michel Adam :

« Un texte n'appartient pas, en soi, à un genre, mais il est mis, à la production comme à la réception-interprétation, en relation à un ou plusieurs genres » (Driss Ablali, 157-158, 2019)

Cette nouvelle problématique du genre qui s'est mise en place ces dernières années doit beaucoup - en littérature - à la notion de postmodernité dans le roman dans la mesure où les auteurs usent de plusieurs genre littéraires (la poésie, le conte, l'autobiographie) dans un seul et même texte. Le roman algérien peut être pris en exemple puisque

les auteurs de la nouvelle esthétique dont l'écriture est souvent classée comme postmoderne inscrivent leurs œuvres dans un mélange de genres compte tenu aussi de leur héritage culturel marqué entre autre par l'oralité et le mythe. La nouvelle perspective du roman algérien francophone lui permet d'accéder à une universalité à l'heure où des concepts tels que le « *tout-monde* » et l'interculturalité régissent le regard de l'écrivain et lui imposent une tendance inédite (Faouzia Bendjlid, 159, 2016). En ce sens, l'Histoire de l'Algérie, la société du pays, sa politique ou la religion musulmane ne sont plus abordés dans un cadre réduit du contexte national. Ils le sont à partir d'un point de vue universaliste. Mais avant d'aborder ce genre dans le cas du *Silence de Mahomet*, arrêtons-nous quelques instants pour définir la fiction biographique et présenter ses caractéristiques.

Pour définir et rendre compte de la biographie de fiction qui nous concerne, il faudrait bien plus qu'une brève présentation dans un article. Contentons-nous de quelques définitions pour la cerner. Selon Daniel Madelénat, la fiction biographique, le roman biographique, les biographies fictionnelles ou encore la « biofiction » (cité par Alexandre Gefen, 305, 2004) sont « *une variété de roman qui se soumettrait aux règles de la biographie* » (Daniel Madelénat, 29, 1984). Nous comprenons donc de manière générale que ce sont des catégories romanesques qui revêtent les traits de la biographie traditionnelle en y mêlant la part de la fiction.

Jean Benoit Puech distingue entre fictions biographiques et biographies fictionnelles. Il estime que les premières abordent des biographies imaginaires de la vie de personnalités réelles ; alors que les secondes abordent des biographies réalistes sur des personnages imaginaires (Jean-Benoit Puech, 27, 2013). Nous prendrons en considération cette distinction et nous parlerons désormais de fiction biographique à propos du *Silence de Mahomet*.

Les caractéristiques des fictions biographiques sont de manière générale les mêmes que les biographies traditionnelles: la perspective référentielle, les personnages réels, les anecdotes et les portraits, la vision fragmentaire et pluraliste, ainsi que la documentation. La seule différence réside peut-être dans la dimension fictionnelle à laquelle l'écrivain fait appel pour narrativiser son propos et redonner une certaine esthétique à son œuvre. Lors de ce travail, nous allons aborder la fiction biographique dans *Le Silence de Mahomet* de Bachi à travers les deux points suivants : la double référentialité qui s'apparente à une réécriture historique de la sira du

La question religieuse à travers la fiction biographique **Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi**

prophète ainsi que la vision fragmentaire que concrétisent la fonction testimoniale et la polyphonie narrative de l'œuvre.

2- La double référentialité

La référentialité est une caractéristique essentielle dans une fiction biographique. Selon Philippe Lejeune, les romans inscrits – entre autre – dans la généralité d'une biographie se doivent de maintenir avec le lecteur le « *pacte référentiel* » (cité par Pety Dominique, p29,2010). C'est dire que la référentialité s'avère être un passage obligé dans une biographie. Mais alors qu'en est-il lorsque la biographie est entreprise dans une perspective fictionnelle ? Celle-ci altère-t-elle la part référentielle qui instaure le contrat de véracité du roman ?

Selon Daniel Madelénat, la référentialité dans une biographie sert « *le régime de vérité* » de l'œuvre et elle est tributaire des « *conventions culturelles* » qui correspondent aux attentes des lecteurs (cité par Craciunescu Miruna 6, 2018). Autrement dit, chaque auteur est en quelque sorte déterminé non pas par la vérité historique brute, mais par celle qui est admise par le champ littéraire et le discours social auxquels appartient son récit. La fiction en ce sens devient un moyen pour former une cohésion et cimenter les morceaux historiques que l'auteur souhaite faire ajuster dans sa biographie.

Dans le cas du *Silence de Mahomet*, la référentialité est double : elle concerne à la fois le discours officiel musulman (l'hagiographie musulmane) et le discours historique occidental (l'historiographie non – musulmane). Les deux référentialités que nous décelons dans le roman se concrétisent en rapportant tantôt ce qui est affirmé par les chroniques musulmanes, tantôt par ce qui est rapporté par les historiens occidentaux.

2.1- La référentialité à l'hagiographie musulmane

En ce qui concerne la présence du discours islamique dans le roman, nous retrouvons les versets du Coran que ce soit dans les épigraphes ou insérés dans les quatre récits. Ces épigraphes coraniques servent dans un premier temps à introduire le chapitre qui va suivre en dévoilant de manière explicite ou implicite son contenu. Elles ont toutefois un enjeu discursif qui n'est pas étranger aux biographies consacrées au prophète de l'Islam.

À notre sens, les versets coraniques mis en tant qu'épigraphe servent à encadrer le texte dans un espace officiel qui n'est ni fantasmé ni perverti mais qui se veut fidèle à l'imaginaire musulman. Elles confirment par ailleurs le caractère historique du roman et légitiment les faits qui sont rapportés dans les récits des quatre personnages. Voici deux extraits qui confirment cette double fonctionnalité de l'épigraphe comme valeur référentielle au discours religieux musulman d'une part et comme légitimité des quatre récits du roman d'autre part. La première épigraphe se situe dans le récit de Khadija. Dans un chapitre, la narratrice rapporte ce que le prophète lui a raconté le jour où des anges lui ont ouvert sa poitrine pour purifier son cœur et le sceller avec l'anneau de la prophétie, alors qu'il n'était encore qu'un enfant. L'événement est rapporté dans le Coran dans une sourate complète que Bachir reprend entièrement en tant qu'épigraphe précédant le chapitre en question :

*« N'avons-nous pas ouvert ton cœur ?
Ne t'avons-nous pas débarrassé de ton fardeau qui pesait sur ton dos ?
N'avons-nous pas exalté ta renommée ?
Le bonheur est proche du malheur. Oui, le bonheur est proche du malheur. »* (p.71)

Ces versets du coran résument le contenu du chapitre qui suit et jouent le rôle de titre par rapport à ce dernier. Avant même sa lecture, on peut prévoir la teneur du récit qui va suivre car la sourate fait explicitement allusion à un fait marquant dans la Sira du prophète.

Dans le second extrait, la pratique épigraphique diffère de la première et introduit la stratégie discursive que nous relevons dans la référence au discours occidental. Dans le récit de Aïcha, celle-ci rapporte l'incident qui a eu lieu entre le prophète et Zayneb Bint Jahch, l'épouse de son fils adoptif Zayd dont voici le résumé. Le prophète voulant s'entretenir avec ce dernier, est entré dans sa maison et découvre sa femme, d'après Aïcha, sans son voile et avec un habit léger et transparent. Le prophète alors succombe à son charme et se découvre pour elle, dans le secret, un amour ardent. Cependant, Dieu a mis au grand jour cet amour et a permis à son prophète de l'épouser car Zayd n'est pas son fils génétique. Voici les versets mis comme épigraphe pour introduire le chapitre :

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi

*« Puis, quand Zayd eut cessé
Tout commerce avec son épouse,
Nous te l'avons donnée pour femme
Afin qu'il n'y ait pas de faute
A reprocher aux croyants
Au sujet des épouses de leurs fils adoptifs,
Quand ceux-ci ont cessé tout commerce avec elles. » (p.306)*

En mettant ce texte coranique comme préalable aux événements qui vont suivre, l'auteur entend l'introduire en tant que justificatif aux agissements du prophète. En d'autres termes, il entend démontrer que le texte sacré ne va jamais à l'encontre des désirs du prophète. D'ailleurs, ce discours se fait à travers le commentaire de Aïcha, jalouse et en voulant à son époux sur ces versets du Coran :

« Dieu soit loué ! Loué soit Celui qui change les cœurs ! » Chantait Mohammad en sortant de chez Zayneb Bint Jahch, la femme de Zayd Ibn Haritha, le fils adoptif de mon très cher et très aimé époux. Il avait raison, Dieu était digne de louanges tant il comblait à la perfection les désirs de son prophète.» (p. 309)

Le ton à la fois triste et ironique que prend Aïcha dans son commentaire fait écho au discours de Bachi soulignant au passage ce diapason entre le discours coranique et la volonté du prophète.

La référentialité à l'hagiographie musulmane apparaît aussi dans les paroles qui sont assumées par le prophète et que les narrateurs ne prennent pas à leur charge. A titre d'exemple, lorsque le prophète raconte à Khadija comment les trois anges ont ouvert son torse pour laver son cœur et y placer l'anneau de la prophétie. Ou encore quand la narratrice rapporte ce que son époux lui a dit à propos de sa rencontre avec le moine Bouhayra :

« Mohammad me raconta aussi comment, avec son oncle, il partit pour le Châm (...). Arrivés à Bosra, ils s'arrêtèrent au campement des caravanes. Un vieil ermite, Bouhayra, vivait dans une cabane construite de ses mains (...) » (p.47)

Lors de cette rencontre, le moine prédira l'avenir de « Mohammad » en reconnaissant en lui les traits de la prophétie. Comme nous l'avons déjà

indiqué, ces paroles ne sont pas assumées par la narratrice qui n'en a pas été témoin. Il s'agit alors d'une parole sacrée que l'auteur rapporte par le biais de Khadija, ce qui par conséquent est à mettre sur le compte du discours religieux.

La référentialité au discours musulmans apparaît également à travers les nombreux plagiats littéraires que fait l'auteur vis-à-vis des chroniqueurs, surtout Tabari qu'il cite dans les remerciements. Le but du plagiat dans le cas de Bachi est de procurer à son œuvre une légitimité que lui ne saurait assumer. Mais parler de plagiat peut sembler exagéré. Nous dirons donc que le procédé a pour valeur la citation non marquée. Pour être plus explicite, Bachi reprend parfois mot à mot les écrits de Tabari afin d'insinuer à son lecteur que le discours musulman que le récit contient n'émane pas de lui mais du discours canonique islamique. Bien entendu, la reprise de passages « authentiques » est théâtralisée dans la mesure où, par exemple si Tabari parle d'Abou Bakr en tant que personnalité historique, Bachi en parle comme un personnage qui assume lui-même ses faits et gestes. Aussi lorsque Tabari parle d'Abou Bakr à la troisième personne du singulier, Bachi quant à lui s'efface pour laisser son personnage s'exprimer à la première personne du singulier. Voyons plutôt l'exemple suivant qui illustre nos propos. Dans les Chroniques de Tabari, la succession du prophète est rapportée comme suit :

« Abou Bakr prit ensuite la parole. Après avoir payé un tribut de louanges à Dieu, de salutations au Prophète (...) il s'exprima ainsi : Si nous agissons comme vous le dites, il y aura dissension et guerre civile. Mais vous savez que le Prophète a dit "La fonction de présider appartient aux Qoraïschites." En conséquence, laisser le pouvoir religieux et civil au Qoraïschites (...). » (Tabari, 350, 1980)

Dans ces paroles, il est question de la discussion entre les « Mouhadjiroune » (les émigrants de la Mecque) et les Ansars (les habitants de Médine) à propos de la prise du pouvoir après la mort du Prophète. Il est admis qu'à la suite de cette concertation, on a désigné Abou Bakr comme premier Calife. La même discussion est ainsi rapportée dans *Le Silence de Mahomet* dans le récit d'Abou Bakr :

« - Si vous agissez ainsi, il y aura une guerre civile ! J'étais (Abou Bakr) encore troublé par la mort de Mohammad et j'avais répondu sans me tourner vers l'homme allongé. Quand je me tus, je m'aperçus que j'avais

La question religieuse à travers la fiction biographique **Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi**

dû hurler : les visages s'étaient refermés. (...) – Vous savez que Mohammad a dit que la fonction de présider appartient aux Qourayshites. Laissez le pouvoir aux Qourayshites. » (p.100)

Nous remarquons à travers les paroles du personnage narrateur que Bachi reprend presque mot pour mot les paroles du calife dans les Chroniques de Tabari. A la seule différence que dans le passage du roman, le lecteur découvre par le biais de la fiction les pensées du personnage et perçoit l'événement à partir du point de vue du narrateur. Ceci nous permet de parler de plagiat littéraire, ou du moins d'une citation faisant office d'intertexte entre l'œuvre de Bachi et le texte canonique du chroniqueur musulman.

Ceci dit, le but de la référentialité musulmane dans le roman ne peut être cerné dans un premier temps qu'à celui de concrétiser la fiction biographique du roman et inscrire ainsi ce dernier dans une démarche de renouvellement postmoderniste qui toutefois ne peut être niée. Nous sommes en droit de nous interroger sur l'objectif discursif d'une telle référentialité sachant qu'elle ne fait que reprendre le discours religieux dans les quatre récits des personnages narrateurs sans être assumée par ces derniers ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement dans le prochain point consacré à la référentialité historiographique occidentale. Mais nous pouvons d'ores-et-déjà dire que la pratique épigraphique que nous avons citée plus haut nous permet de parler d'une référentialité subversive à l'encontre du texte coranique qui se retrouve confortée dans le point suivant.

2.2- La référentialité à l'historiographie occidentale

La référence à l'historiographie occidentale se fait par l'adoption dans les récits des quatre narrateurs du discours occidental. Que ce soit l'illettrisme non-avéré du prophète, sa relation avec les Gens du Livre, sa capacité à lire les Anciennes Ecritures, sa soif de pouvoir, ou encore sa sensualité effrénée, tous ces faits qui font la spécificité du discours occidental sont admis par les quatre locuteurs. Ces derniers tiennent ces faits pour vrais et les reprennent à tour de rôle dans leur récit. Nous pouvons prendre à titre d'exemple l'illettrisme du prophète que les quatre narrateurs réfutent ainsi que son ambition à utiliser la religion comme instrument pour accéder au pouvoir rejoignant ainsi la critique occidentale à l'encontre du discours

coranique. Voici un des extraits qui contient la réfutation de l'illettrisme du personnage principal :

« Bien sûr, on se plaît aujourd'hui à colporter d'étranges légendes sur mon mari. Certains le disent fruste, ne sachant ni lire ni écrire, et c'est à peine s'ils n'ajoutent pas qu'il ignorait le calcul. En vérité, face aux nazaréens, il ne pouvait s'appuyer sur aucun livre saint » (p.23)

L'opposition à la vulgate historique musulmane est à peine voilée dans ces paroles de Khadija. La narratrice confronte dans cet énoncé deux discours : celui des chroniqueurs musulmans qui prétendent que le prophète est analphabète et celui qui stipule le contraire et auquel elle s'associe. Le premier discours est désigné de manière allusive « *on, certains* ». La narratrice adopte même à l'égard de ce discours un ton moqueur, voire ironique si l'on juge par la phrase « *et c'est à peine s'ils n'ajoutent pas qu'il ignorait le calcul* ». Ce ton suffit à parodier le discours religieux et à le présenter comme fantaisiste et faux. D'ailleurs en disant « *en vérité* » pour marquer le contraste avec ce discours, la narratrice réfute ouvertement le discours des chroniqueurs.

A propos de l'ambition du prophète à assoir son pouvoir sur l'ensemble de la péninsule arabe (et même au-delà), les exemples ne manquent pas. Tous les personnages-narrateurs y font référence. Dans le récit de Bachir, la quête du pouvoir chez le prophète ne peut alors être dissociée de son image de conquérant que l'Occident lui a toujours attribuée. Voltaire, en jugeant le parcours du prophète et son désir de pouvoir, aura la réflexion suivante dans son *Essai sur les Mœurs* : « *ce fut certainement un très grand homme (...). Il fallait qu'il soit martyr ou conquérant* ». Dans le roman de Bachir, le « *Mahomet conquérant* » dont parle le philosophe français apparaît tout au long des trois derniers récits à travers le thème de la guerre qui constitue l'exercice du pouvoir. En guise d'illustration, Aïcha rapporte en ces termes comment son époux a utilisé la force pour soumettre les tribus juives de Médine :

« Que dire de Mohammad quand il trempa son glaive dans le sang des juifs de Qouraydha ? En vérité ce fut surtout Ali et Zoubayr qui exécutèrent la sentence et égorgèrent tous les hommes de la tribu. Plus de six cents personnes ! Comme cette histoire est compliquée, et s'il n'y avait eu Rayhâna, je ne l'aurais contée, pour ne pas avoir à rougir des actes de mon bien-aimé. » (p. 321)

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi

Dans cet extrait, la narratrice fait part à son lecteur de la guerre sanglante que le prophète a menée contre la tribu juive. Elle utilise pour cela un lexique particulièrement intensif et virulent : « *trempa son glaive ; exécutèrent la sentence ; égorgèrent tous les hommes* ». Le lexique violent démontre ici l'atrocité de l'acte guerrier du prophète et ne manque pas de solliciter le pathos du lecteur. En effet, ce lexique dénote le jugement de Aïcha sur le fait qu'elle raconte et partage sur un ton confidentiel avec son narrataire. Ceci est visible dans la seconde partie de l'énoncé à travers les phrases suivantes : « *comme cette histoire est compliquée* » et ajoutant plus loin « *je ne l'aurai pas contée pour ne pas avoir à rougir des actes de mon bien-aimé* ». Le jugement de la narratrice et le fait qu'elle se confie sur sa gêne apparente à parler de cet événement démontrent aussi sa subjectivité qui influencera la perception du lecteur par rapport à son objet du discours. En ce sens, ce dernier ne peut que donner une légitimité aux paroles de la narratrice qui concordent avec le discours occidental sur le prophète.

Nous pouvons dire par conséquent que le pouvoir et sa conception chez le prophète ainsi présenté et commenté par les narrateurs introduit une référentialité à la polémique occidentale par le biais du lexique dépréciatif utilisé tout au long des extraits. Le recours à cette référence et à ce lexique négatif permet de mettre en évidence la stratégie contre discursive du roman. Ce contre discours bénéficie d'une dimension argumentative qui tend à confirmer, voire à défendre sa pertinence au sein du récit.

Cette allusion à l'Histoire officielle musulmane dans les deux extraits introduit ce qu'Alain Rabatel nomme « *l'énonciation problématisante* » (Alain Rabatel, 131, 2016) dans le mesure où deux voix correspondant chacune à deux discours s'opposent pour introduire une contradiction au discours religieux officielle voire à une réécriture historique. En effet, par cette polyphonie où se rejoignent tout en s'affrontant deux discours, le religieux par les chroniques musulmanes et l'antireligieux par la critique historique, nous constatons que l'énonciation des narrateurs et leur réécriture « fictionnelle » de la Sira contredit le premier discours et s'adapte au second. Nous reconnaissons par conséquent une double relation hypertextuelle qui émane de cette réécriture historique : la captation de la critique historique et la subversion de la doxa musulmane. Nous confirmons donc que cette double hypertextualité au sein du même élément constitue une stratégie discursive et une perspective argumentative au profit du discours antireligieux du roman. L'accord qui

existe entre l'énonciation des personnages et celle de la critique historique confère au roman à travers la stratégie hypertextuelle une légitimité objective, voire historique. Ce lien de légitimité ou de continuité dépasse le cadre polyphonique et se concrétise aussi par l'adoption de la démarche historique.

3- La perception fragmentaire : entre témoignages et mémoires

Une biographie peut être rapportée de deux manières différentes. La première consiste à faire le récit d'une vie à partir d'un regard omniscient, celui du biographe ou de l'historien. Elle tend à accumuler jusqu'au moindre détail des faits sur la vie d'une personne de manière à constituer une sorte d'archive exhaustive. Elle donne l'impression d'une neutralité voire d'une historicité incontestable. Mais il y aura dans cette manière de faire toujours ce regard extérieur, postérieur et lointain auquel le lecteur ne peut donner totalement crédit ni s'identifier. Ce type de biographie anglo-saxon procède par ce qui est communément désigné par « *la biographie par accumulation* ».

Le deuxième type de biographie qui se construit sur le modèle européen, « *continental* » consiste à agencer dans une biographie tout ce qui fait la singularité d'une vie en faisant fi des détails sans importance. Autrement dit, le biographe choisit des moments de vie (qu'il juge) dignes d'intérêt sur son biographié et les rapporte en un seul et unique morceau. C'est ce que Paul Murray Kendall définit par la « *simulation, par des mots, d'une vie d'homme, à partir de tout ce qu'on connaît sur cet homme* ». Selon Dorrit Cohn, une biographie « vraie » doit faire appel à des personnages réels qui se chargent de la narration. Dans ce cas, le lecteur se trouvera confronté directement aux témoignages de ces personnages et la voix du biographe lui sera « inaudible ». *Le Silence de Mahomet* s'inscrit dans cette seconde forme de biographie. Bachi en effet fait appel à des personnages narrateurs, témoins directs de la vie du prophète afin de narrer sa vie et la rapporter au lecteur.

Cette manière de procéder favorise la dimension testimoniale de l'œuvre et introduit l'image d'un auteur documentariste², qui a fait de nombreuses lectures au sujet de son biographié. D'ailleurs, outre les événements

² Cette valeur de l'auteur documentariste a été introduite par les Frères Goncourt à propos de la vision référentielle voire biographique d'une œuvre.

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachì

importants que les narrateurs racontent pour parler de la quête spirituelle du prophète, de sa quête du pouvoir, de ses combats et aussi de sa prédication, il y a aussi la dimension anecdotique qu'ils offrent aux lecteurs. Ces anecdotes sans réelles incidences sur les événements racontés et sans aucune authenticité historique servent néanmoins à façonner la personnalité du biographié et à le présenter au lecteur d'une certaine manière au lecteur. L'image projetée du personnage central est alors en général conforme avec ce que l'auteur entend, implicitement ou explicitement, démontrer à son égard. A titre d'exemple, prenons l'anecdote que raconte Khadija à propos de son époux lorsque leur fils Qassim est mort :

« Après ce jour terrible et noir, il ne fut plus jamais le même homme. Il lava le corps de notre fils, l'enveloppa dans le linceul de sa tunique blanche et le porta en terre. Quand je voulus l'en empêcher – ce devoir incombait aux femmes de la maisonnée – il refusa et je ne pus lui faire entendre raison. Il rompaît de manière abrupte avec la tradition et, dans ses yeux qui me disaient non, brûlait une flamme insoumise. » (p.35)

Cet extrait qui raconte un volet de la vie intime du prophète n'a semble-t-il aucune importance pour la destinée du prophète (A cette époque, il n'avait pas encore commencé sa prédication). Il nous paraît cependant significatif car il véhicule un trait de la personnalité du personnage. La narratrice le présente ici comme quelqu'un d'insoumis, une façon de prédire sa destinée sachant qu'il va rompre avec les traditions arabes et la religion païenne. Ce faisant, cette description cadre avec sa mission de prophète.

Dans un autre passage du roman, Abou Bakr dresse les portraits physique et moral de son « bien-aimé ». En voici un extrait :

« Mohammad était de taille moyenne, vigoureux, l'esprit clair et la parole alerte. Il avait le verbe coloré, la sentence magistrale. Quand nous étions de jeunes hommes, je cherchais à le divertir en l'emmenant chez les veuves. Il se dérobaît chaque fois. Je le vis même s'endormir sur le seuil de l'une d'entre elles (...) » (p.118)

Le narrateur nous offre ici un aperçu du portrait du prophète, aperçu connu aussi bien dans les chroniques musulmanes que non-musulmanes. Toutes

les biographies du prophète contiennent ce portrait. Les musulmans le font dans un but hagiographique pour démontrer la moralité du prophète même lorsqu'il n'était pas encore croyant. Tandis que les non-musulmans le font à titre indicatif pour démontrer la teneur de leur documentation et leur souci d'accumuler le plus possible sur la personnalité du prophète (Francesco Gabrieli, 303, 1965). Il nous semble que c'est ce dernier objectif que cherche à atteindre Bachir dans la mesure où ce portrait n'a pas d'importance dans le récit d'Abou Bakr. Que ce soit donc pour les anecdotes concernant le prophète ou ses portraits, ils permettent à notre sens l'inscription de l'œuvre dans une dimension documentariste, voire historique. Ils, renforcent, alors l'effet biographique de l'œuvre et dissipent d'une certaine façon la portée fictive de l'œuvre.

Sur la question de l'écriture testimoniale, on ne saurait écarter la dimension des mémoires, ou plus exactement en ce qui concerne les récits de vie, ce que D. Cohn appelle le « *récit remémoratif* » ou le « *monologue remémoratif* » (Cité par Felipe Cammaert, 3, 2008) . Chez les quatre narrateurs, le lecteur découvre qu'ils racontent leurs récits en partant d'un point précis de leur vie. Les quatre récits relèvent à une narration ultérieure car les locuteurs font appel à leurs souvenirs pour rapporter tel fait ou parler d'un tel personnage. Regardons de plus près la façon dont apparaît cette narration chez les quatre protagonistes.

A part le récit de Khalid Ibn El-Walid, tous les autres narrateurs prennent la parole à l'approche de leur mort. Khadija situe son récit lorsque l'avenir de l'Islam était incertain sachant qu'elle est morte avant l'Hégire :

« Oui ma vie fut longue et semée de douleurs. Il me semble que j'ai rempli la mission que m'avait assignée Dieu. J'ai veillé au bonheur de Mohammad. Je lui ai apporté tout le réconfort que j'ai pu. Je l'ai enrichi, je lui ai donné des enfants, et je l'ai soutenu quant personne ne croyait en lui. Je vais bientôt mourir et j'ai pur pour lui et sa mission. » (p.92)

Abou Bakr, quant à lui, entreprend sa narration à la fin de son califat, deux années après la mort du prophète. Voici ce qu'il déclare :

« Je sens mes forces décliner. Cela fait deux années que je conduis les affaires des hommes en sus de celles de Dieu. Celles des hommes sont redoutables. » (p.138)

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachi

Il ajoute plus loin :

« A mon tour je m'apprête à quitter cette terre, cette lumière qui remplit mes yeux ; mon cœur bientôt s'aveuglera. » (p.140)

Le récit de Aicha se situe lui aussi bien des années après la mort du prophète et de son père Abou Bakr, lorsque l'Islam est au summum de sa gloire. Quant à Khalid Ibn El Walid, c'est à la fin de sa mission de général de l'armée musulmane qu'il entreprend de narrer les événements de son récit. Celui-ci se situe après sa destitution par le calife Omar Ibn El-Khattab, à la bataille de Yarmouk. Voici l'extrait qui le démontre :

« N'en déplaise à Omar, je suis heureux de déposer mon faix. Je m'apprête à rentrer parmi les miens, à Yathrib (...) » (p.293)

Outre cette narration ultérieure qui instaure un point de rattachement aux quatre récits, les confessions ainsi que les aveux auxquels les personnages et même le prophète se livrent, accentuent cet effet d'écrits mémoriels du roman. A plusieurs moments dans leurs récits respectifs, les narrateurs adoptent un ton confidentiel, comme s'ils prenaient à partie leur lecteur pour partager avec lui des secrets que d'autres ne sauraient pas. Le passage que nous avons cité d'Abou Bakr lorsqu'il confie que s'il n'avait pas connu son ami « Mohammad » il n'aurait jamais cru en Dieu est ici un exemple éloquent. Ou encore lorsque Aicha avoue dans l'extrait suivant qu'elle espérait que le fils du prophète meurt afin qu'il s'éloigne de sa nouvelle épouse, Maria la Copte :

« Lorsque naquit Ibrahim, nous nous affligeâmes tant que Mohammad partit vivre avec son fils et sa jeune étrangère, nous abandonnant à nos jalousies. Quel ne fut pas notre soulagement quand Ibrahim perdit la vie, à l'âge de deux années ! J'en ai honte ; à l'aube de mon existence, j'en pleure encore en songeant au chagrin immense d'Abou Al-Qassim. » (p.389)

Dans ces quelques lignes, ce sont des aveux et des confessions qu'Aicha fait à son lecteur. Elle lui fait part de sa jalousie et de celle des autres coépouses à l'égard de la jeune mère et de son enfant. Elle avoue sans ménagement son soulagement à la mort de l'enfant et, de manière implicite à quel degré elle était possessive vis-à-vis du prophète.

Nous constatons à travers ces récits remémoratifs et les confidences des narrateurs que l'auteur prend non seulement appui sur un cadre référentiel pour habiller son œuvre d'un semblant historique, mais se sert aussi de la perspective testimoniale et mémorielle pour faire adhérer le lecteur à sa version biographique sur le prophète de l'Islam. Ainsi, le lecteur aura l'impression de découvrir la vie du biographié de manière directe et sans le filtre narratif de l'auteur, ce qui atténue la fiction de l'œuvre et favorise sa prégnance historique. Ce constat confirme ainsi la légitimité recherchée par l'auteur à travers son récit biographique afin de concrétiser sa visée discursive en opposant au discours religieux officiel une alternative et un point de vue différent.

Conclusion

À travers ces deux points qui caractérisent l'ambition biographique du roman, nous pouvons conclure que la biographie constitue un enjeu à la fois littéraire et discursif. Le renouveau de la biographie par le biais entre autre de la fiction répond à un élan postmoderniste qui semble constituer pour Bachi une entrée dans la vague interculturelle de la littérature actuelle. A l'instar de plusieurs autres genres littéraires, la fiction biographique permet à la littérature algérienne d'expression française d'être à l'ordre du jour et s'inscrire dans l'esthétique post-urgence pour se libérer d'un référentiel national qui fait sa spécificité. Le thème de la religion est dans ce sens revisité sous un autre angle et dans/pour une autre perspective. Mis à part *Loin de Médine* d'Assia Djebar publié en 1991 qui se classe dans une revendication féministe concordant avec la menace terroriste de l'époque, le prophète en tant que personnage de roman, et surtout en tant que sujet de biographie littéraire n'a jamais été tenté à notre connaissance dans le champ littéraire algérien. Bachi aborde donc cette question de la fonctionnalisation du sacré à partir de l'inédit.

Ceci dit, la fiction biographique s'avère être pour l'auteur le seul moyen de prendre des libertés avec la vie de la personnalité la plus sacralisée dans le discours islamique. C'est donc un enjeu de taille car les caricatures du prophète qui coïncident à la publication du roman paru en 2008 et le prétexte de la liberté d'expression qui l'accompagne conditionne la démarche de l'auteur dans sa mise en fiction du personnage « Mohammad ». La biographie avec ses caractéristiques devient par conséquent un moyen subtil pour véhiculer un discours réformiste voire contre religieux pour Bachi.

La question religieuse à travers la fiction biographique Le cas du Silence de Mahomet de Salim Bachì

Bibliographie

- Ablali Driss, *Types, genres et généricité en débat avec Jean-Michel Adam, Pratiques* [En ligne], 157-158 | 2013, mis en ligne le 18 décembre 2017, consulté le 30 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3850> ; DOI : 10.4000/pratiques.3850
- Bendjelid Faouzia, « La poétique du divers dans le paysage romanesque algérien actuel. Cas de quelques écrivains », *Didactiques N°10 actes du colloque Le Paysage Algérien Dans La Littérature Algérienne Francophone (1962 - 2015)* juillet –décembre 2016, <http://www.univ-medea.dz/~ldlt/revue.html>, pp.159-181
- Cammaert Felipe, « "L'œil qui se souvient" : mémoires et création de fiction Chez Antonio Lobo Antunes et chez Claude Simon », (2008) http://www.revue-silene.com/index.php?sp=liv&livre_id=123 - ISSN 2105-2816
- Gefen, Alexandre. « *Le Genre des noms : la biofiction dans la littérature française contemporaine* » In : *Le roman français au tournant du XXI^e siècle* [en ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2004 (généré le 17 février 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/psn/1675>>. ISBN : 9782878547375.
- Miruna Craciunescu, « Fictionnalité et référentialité, *Itinéraires* » [En ligne], 2017-1 | 2018, mis en ligne le 15 février 2018, consulté le 14 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/itineraires/3693> ; DOI : 10.4000/itinéraires.3693
- Pety Dominique. « Les Goncourt et le roman biographique ou autobiographique : une préfiguration de l'autofiction ? » In: *Cahiers Edmond et Jules de Goncourt* n°17, 2010. La biographie - La fantaisie. pp. 29-44; doi : <https://doi.org/10.3406/cejdg.2010.1030> https://www.persee.fr/doc/cejdg_1243-8170_2010_num_1_17_1030
- Puech, Jean-Benoît. « *Fiction biographique et biographie fictionnelle. L'auteur en représentation* » In : *Les nouvelles écritures biographiques : La biographie d'écrivain dans ses reformulations contemporaines* [en ligne]. Lyon : ENS Éditions, 2013 (généré le 17 janvier 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/enseditions/4502>>. ISBN : 9782847885958. DOI : 10.4000/books.enseditions.4502.
- Rabatel Alain, « En amont d'une théorie argumentative de la polyphonie, une conception radicale de l'énonciation comme énonciation

problématisante », [Verbum: Revue de linguistique](#), ISSN 0182-5887, [T. 38, n° 1-2, 2016](#), pp. 131-150

- Francesco Gabrieli (1965) *Mahomet*, Paris, Editions Albin Michel.
- Daniel Madelenat,(1984) *La biographie*, Paris, Editions Presses Universitaires de France.
- Maingueneau Dominique, (2014) *Analyser des textes de communication*, Paris, Editions Armand Collin.
- Jérôme Meizoz, (2007) actes du colloque « La vie et l'œuvre ? Recherches sur le biographique », *Lausanne* Editions Unil.
- Tabari, (1980) *Mohammed, sceau des prophètes*, traduit par Hermann Zotenberg, Paris, Editions Sindbad.